

## Module collectif de sensibilisation aux conséquences des actes accomplis et de leur impact sur les éventuelles victimes

« DE LA CONNAISSANCE DE SOI  
À L'ESTIME DE L'AUTRE »

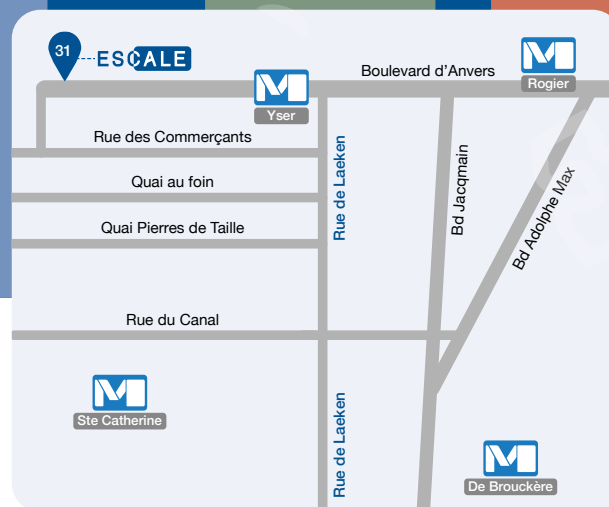


Le juge ou le tribunal de la jeunesse peut ordonner cette mesure judiciaire sous ordonnance ou jugement suite à la commission d'un fait qualifié infraction par un mineur d'âge.

Concrètement, Escale organise des modules de sensibilisation pour un groupe mixte de maximum 8 participants de 14 à 20 ans. Ces modules se déroulent pendant quatre journées consécutives durant les congés scolaires. Au cours du suivi, des entretiens familiaux sont également prévus.

Le fil rouge réside dans l'attention particulière portée sur soi et sur l'Autre. Les intervenants veillent à rendre les exercices dynamiques afin d'encourager la compréhension, la motivation et la participation de chaque jeune. Pour ce faire, ils utilisent différents outils pédagogiques et techniques d'animation. Un temps d'évaluation individuelle est prévu à la fin de chaque journée.

Des personnes ou services extérieur(e)s peuvent également être invité(e)s pour témoigner de leur réalité et/ou aborder certaines thématiques.



Design: www.acg-bxl.be

## Module collectif de sensibilisation aux conséquences des actes accomplis et de leur impact sur les éventuelles victimes



« DE LA CONNAISSANCE DE SOI  
À L'ESTIME DE L'AUTRE »  
DE 14 À 20 ANS



Agréé et subsidié par la



ESCALE S.A.R.E.  
Bd d'Anvers, 31  
1000 Bruxelles

Tel 02/512 16 82  
Fax 02/511 27 40  
escalesare@gmail.com  
www.escalesare.be

Ouvert du lundi au vendredi de 09h00 à 17h00 (répondeur 24h/24h)



# DÉROULEMENT

RÉCEPTION DU  
MANDAT JUDICIAIRE

Premier  
contact

## ENTRETIEN FAMILIAL

Au premier entretien, les intervenants recueillent le vécu du jeune et de ses parents face à la situation judiciaire et leurs attentes vis-à-vis de la mesure. Les modalités concrètes du module leur sont également présentées.

## ENTRETIEN INDIVIDUEL

Les intervenants revoient ensuite le jeune seul pour appréhender son degré de réflexion sur son/ses passage(s) à l'acte.

## SÉANCES COLLECTIVES

Durant les quatre journées du module, les thèmes suivants sont abordés :

- **La connaissance de soi** en aidant les jeunes à identifier leurs besoins, leurs émotions et les effets sur leur comportement
- **Le rapport à la loi** en invitant les jeunes à réfléchir ensemble au sens des règles de vie en société
- **L'action citoyenne** au sein d'une ASBL pour développer l'altruisme en se centrant sur les besoins du public rencontré et renforcer la cohésion du groupe
- **L'estime de l'Autre** en amenant les jeunes à identifier les conséquences pour les victimes et à prendre en compte leur vécu
- **La prévention du risque de récidive** en identifiant les raisons des actes délictueux et leurs conséquences mais aussi des pistes de solutions pour répondre à leurs besoins de manière socialement acceptée
- **L'affirmation de soi** en encourageant les jeunes à mieux résister aux influences de leurs pairs tout en questionnant les notions d'amitié et de loyauté

## ENTRETIEN FAMILIAL

Cet entretien vise la valorisation du jeune aux yeux de ses parents. Par cette rencontre, un retour sur les séances collectives est également prévu afin d'échanger sur les thèmes abordés.

## ENTRETIEN INDIVIDUEL

Cet entretien revient sur la rencontre familiale précédente. Dans un deuxième temps, les intervenants amènent le jeune à établir un lien entre les faits reprochés et les notions vues lors du module.

## ENTRETIEN FAMILIAL - FIN DE LA PRISE EN CHARGE

Une évaluation est réalisée avec le jeune et sa famille au regard des attentes formulées au préalable. La famille prend connaissance du rapport final destiné au juge de la jeunesse.

Évaluation

ENVOI DU RAPPORT  
FINAL AU MANDANT

Pendant le module

## MODALITÉS

- Le module est organisé en collectif durant les congés scolaires
- Maximum 8 jeunes, groupe mixte

## OBJECTIFS

EN PARTICIPANT AU MODULE DE SENSIBILISATION, LES JEUNES SONT AMENÉS À :

- Réfléchir au sens des règles du vivre ensemble
- Prendre conscience de leur part de responsabilité face aux actes commis
- Identifier leurs besoins, leurs valeurs et ressources
- Vivre une expérience altruiste par l'action citoyenne
- Identifier les conséquences pour les victimes et leurs proches
- Comprendre les enjeux des influences et trouver les moyens d'y résister
- Dégager des pistes pour prévenir les situations à risque